



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E174541

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2027

ÉDITÉ LE

07/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/04/2006

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/04/2006
30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEZIERS

Siret : 489 634 402 00031

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9255363-001

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 48963440200031

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 48963440200031

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : CHKAF AZIZ

ZAC LES PORTES DE SAUVIAN
6 RUE MORENO
34410 SAUVIAN

Téléphone : 04 67 32 52 94

Fax :

Portable : 06 82 19 00 75

Site Internet : <http://www.sas-aziz-chkaf.com>

E-mail : chkafaziz34@gmail.com

Responsabilité légale :

CHKAF AZIZ PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	23/01/2026
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	23/01/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	23/01/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/01/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	23/01/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.